

Atelier de sensibilisation : Une journée pour faire le point sur la gestion des risques professionnels

Les risques professionnels concernent les salariés des établissements. Une politique de prévention vise à éviter les accidents du travail et les maladies professionnelles pour les personnels soignants, mais aussi pour les personnels administratifs ainsi que les services techniques, particulièrement exposés.

Entre obligations légales et contraintes organisationnelles et économiques, il n'apparaît pas toujours simple de faire vivre une politique de prévention sur le terrain.

Ces démarches sont de plus en lien avec la certification au travers des critères :

- 3C / santé et sécurité au travail
- 3D / qualité de vie au travail
- 6A / sécurité des biens et des personnes
- 6B / gestion des infrastructures et des équipements
- 1G / développement d'une culture qualité et sécurité

Enfin, on peut dire que la culture de la prévention des risques pour les salariés est indissociable de la culture de la sécurité des soins et réciproquement. Les deux doivent être traités en parallèle avec la même vigilance.

Ce programme vise à :

- Adopter une méthode pour faire vivre la politique sécurité au quotidien
- Identifier les leviers pour développer la culture sécurité sur le terrain
- Prendre du recul sur la situation de votre établissement au regard de la prévention des risques
- Evaluer le niveau d'implication des principaux acteurs

CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Direction générale
- Direction des soins
- Cadres, responsables de service



Atelier de sensibilisation : Une journée pour faire le point sur la gestion des risques professionnels

– Référent(e)s, managers

CONCEPTEUR – FORMATEUR

Formateur – Ingénieur Conseil en Management

Ingénieur, 12 ans d'expérience dans la formation en management et organisation. Double compétence dans les secteurs de l'industrie et de la santé. Cette double compétence permet de bénéficier du retour d'expérience des pratiques développées dans l'industrie et d'envisager le transfert de facteurs de succès dans le secteur de la santé.

METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode démonstrative.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES :

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

PROGRAMME :

> Le cadre de référence de la gestion des risques professionnels :

– Repères pour un état des lieux sur la politique de sécurité : habitudes, historique et mentalités, spécificités liées aux secteurs de la santé et du médico-social

– Les typologies de risques professionnels des secteurs de la santé et du médico-social et leur évaluation (évaluation à priori, à posteriori, rôle du Document Unique)

– Les comportements et les situations à risque



**PRENDRE SOIN
DE VOTRE
AVENIR**

Parc de l'innovation, 183 rue de Menin
59520 Marquette-lez-Lille
Tél.: 03.20.91.79.79

Atelier de sensibilisation : Une journée pour faire le point sur la gestion des risques professionnels

– Rappel du cadre légal et des obligations

> La méthodologie du management des risques :

Les étapes du déploiement d'une politique de prévention :

- Les différents canaux de remonté d'information
- La formulation d'objectifs
- La définition des plans d'action
- Le déploiement sur le terrain
- L'évaluation des résultats et le retour d'expérience

> Le management opérationnel :

- Les différents acteurs et leur rôle au sein de l'établissement
- Responsabilités et pouvoirs : cartographie
- L'articulation des différents outils et acteurs dans le déploiement de la politique sécurité
- Les entretiens sécurité : contrôle, observation, audit, rappel à « chaud » et recadrage des dérives
- Les bonnes pratiques dans l'usage du pouvoir disciplinaire et des sanctions
- La sécurité et les entretiens annuels : intérêts et pièges

> Communication et politique de prévention :

- Des règles aux comportements et des conséquences à la responsabilisation
- Méthode pour structurer un message sécurité
- Le traitement des situations conflictuelles liées à la sécurité
- Les moyens d'information et leurs objectifs (affichages, courriers, slogans, photos...)
- Du bon usage des indicateurs



Atelier de sensibilisation : Une journée pour faire le point sur la gestion des risques professionnels

- Les différents types de réunions sécurité (information, sensibilisation, groupe de travail) : particularités de la préparation, animation et conclusion
- Méthodes de sensibilisation, responsabilisation, implication

Remarque :

Cette formation peut être suivie d'un déploiement en interne de sessions de sensibilisation auprès du personnel.

Dans ce cas, une rencontre aura lieu afin de contextualiser et préparer l'intervention.

Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur.

